

Séance du 24 Mars 2021

Nombre de
conseillers

- en exercice	15
- présents	10
- votants	10
- absents	5
- exclus	0
- vote pour :	10
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	17/03/21

Délibération n°
CM24032021-05

OBJET

Délibération
Achat de
matériel
informatique
pour l'école

L'an deux mille vingt un, le vingt-quatre Mars à 20 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Planioles en raison de la crise sanitaire sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François.

Absents/Excusés : BAGNAUD Jean-Philippe, Lucette CARSAC, FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan

Secrétaire de séance : Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courriel du DASEN nous informant de mise en place d'un nouvel appel à projet visant à équiper les écoles en matériel et en ressources informatiques. Le matériel informatique est subventionné à 70 %.

Il a été demandé au Directeur de l'école de définir les besoins et de demander des devis

Nous sommes en possession des devis des sociétés ACTIMAC et ICONCEPT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Décide de retenir la Société ICONCEPT.
- Décide de déposer un dossier de subvention sur le site education.gouv.fr.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 24 Mars 2021

Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 26/03/2021
et publication ou
notification
du 26/03/2021

Le Maire,
Guy LACOUT.

